

Charte pédagogique

TAGALIS est éditeur de logiciel, spécialisé dans le développement de Dossiers Usagers Informatisés (DUI) et d'applications métier pour le secteur Social et Médico-social.

TAGALIS assure en directe les formations à l'utilisation de ses logiciels et met à votre disposition des formateurs expérimentés, maîtrisant intimement ces logiciels puisqu'ils en assurent par ailleurs le développement, et disposant d'une très bonne connaissance de votre secteur d'activité et du travail social. L'équipe des formateurs TAGALIS vous apportera la maîtrise dont vous avez besoin pour utiliser efficacement ces outils, pour un meilleur accompagnement de vos usagers et un pilotage facilité de votre activité.

Notre équipe de formateurs s'engage à respecter l'ensemble des critères applicables du référentiel national qualité (QUALIOP). Nos formations obéissent aux règles déontologiques et d'éthique de la formation professionnelle, en particulier une parfaite neutralité religieuse ou politique.

Nos formations s'adressent aux professionnels du secteur ESMS, utilisateurs ou futurs utilisateurs des applications TAGALIS.

Le formateur s'engage sur les points suivants :

- * Respect scrupuleux de l'engagement contractuel, défini par le devis, la convention et le programme de formation.
- * Discrétion et respect de la confidentialité sur les informations échangées lors de la formation : informations sur la structure, ses activités, son organisation, ses collaborateurs et ses usagers.
- * Réserve quant au fonctionnement de la structure, et non-ingérence dans ses choix de doctrines et d'organisation.
- * Disponibilité du formateur, dans les phases amont et aval de la formation, pour apporter à la structure l'ensemble des informations souhaitées.
- * Adaptation de la formation au niveau et au rythme des stagiaires, ainsi qu'au métier des personnes présentes. Création d'un climat bienveillant, disponibilité et attention portée aux questions et remarques. Le formateur s'appliquera à inscrire ses explications sur le fonctionnement du logiciel dans une perspective

métier, en présentant des situations d'usage issues du quotidien des professionnels formés.

- * Le formateur s'impose une obligation de résultat : chaque stagiaire sera en mesure, à l'issue de la formation, d'utiliser efficacement et en autonomie le logiciel pour lequel il a été formé. Il aura connaissance des règles du RGPD applicables à son activité. Il aura été sensibilisé à l'importance d'un renseignement précis des dossiers usager et une saisie rigoureuse des actes d'accompagnement.
- * Le formateur étudiera avec attention les questionnaires de satisfaction renseignés par les stagiaires à l'issue de la formation, et utilisera les remarques et suggestions formulées pour adapter si nécessaire la prestation, en durée, en rythme, en contenu ou en modalité pédagogique.

Pour TAGALIS et ses intervenants, la formation sur le logiciel doit être une occasion pour l'équipe d'un échange stimulant, permettant de questionner l'activité métier et de s'interroger sur les pratiques. A ce titre, le formateur partagera son expérience et les bonnes pratiques dont il a connaissance. Et il apprendra des stagiaires, qui contribueront à renforcer sa culture métier. Ces échanges riches avec les équipes de professionnels sont pour TAGALIS l'occasion d'entendre les remarques et demandes formulées sur les logiciels, et ainsi d'améliorer son offre produits.